



APPEL à projets 2004



Les régions Bretagne et Pays de la Loire lancent le 4^{ème} appel à projets interrégional pour la création de nouveaux usages et nouveaux services à hauts débits

Ce nouvel Appel à projets présente 2 volets distincts:

- **un appel à projets nouveaux services hauts débits** permettant aux entreprises et aux communautés d'intérêt général, de développer des projets innovants notamment dans les secteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche, de la santé, de l'éducation, de la formation continue, des services aux citoyens, de la culture, du tourisme, etc.
- **un concours récompensant les meilleurs projets de contenus vidéo numériques**, mettant en valeur un ou plusieurs aspects des patrimoines régionaux culturels, artistiques, historiques, touristiques, etc.

L'appel à projets et le concours sont ouverts du 15 février 2004 au 15 mai 2004.

Les dossiers seront sélectionnés par un jury interrégional en fonction de leur dimension novatrice en termes de contenu, d'usage et de technologie. Leur pertinence pour l'économie des deux Régions, ainsi que la pérennité des projets et la reproductibilité des applications seront également prises en compte. Les projets retenus feront alors l'objet d'une proposition de soutien financier.

Cet appel à projets s'adresse à toute personne morale de droit public ou privé installée en Pays de la Loire ou en Bretagne : entreprises, établissements publics, collectivités territoriales, associations, institutions, ou tout groupement constitué pour concevoir et mettre au point de nouveaux services ou applications.

L'appel à projets est ouvert aux applications du secteur public comme du secteur marchand, aux utilisateurs du réseau Mégalis comme aux utilisateurs d'autres réseaux indépendants ou des réseaux de télécommunications ouverts au public.

Pour tout **complément d'informations et pour télécharger le règlement ainsi que les dossiers de candidature**, consultez les sites suivants :

- Région Bretagne : www.region-bretagne.fr
- Région Pays de la Loire : www.paysdelaloire.fr

Enfin, pour toute **assistance dans l'élaboration de votre projet et la réalisation du dossier de candidature**, la cellule « développement des usages » de la MEITO (Mission pour l'Electronique, l'Informatique et les Télécommunications de l'Ouest) –association interrégionale – est à votre disposition.



11, rue du Clos Courtel
tél : 02 99 84 85 00
fax : 02 99 84 85 05
e.mail : aap@meito.com